

L'AGRÉMENT DU CQA L'IRDPQ en obtient le renouvellement pour les années 2004-2007

Québec, le 27 février 2004 — Le 9 février dernier, le Conseil québécois d'agrément (CQA) confirmait à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec le renouvellement de son agrément pour une période de trois ans. Dans sa lettre de transmission, le CQA reconnaît le sérieux de la démarche réalisée par l'établissement. Cette décision favorable s'appuie entre autres sur le rapport d'une équipe d'évaluateurs externes qui, au terme de sa visite en octobre 2003, reconnaissait les principales forces de l'établissement comme suit :

- Des efforts constants de la part de tous les employés pour répondre aux besoins de la clientèle et pour réaliser la mission universitaire;
- Une organisation gagnante et dynamique qui recherche continuellement l'excellence;
- Un haut niveau de performance et de grandes ambitions;
- Un personnel très engagé et fier de travailler au sein de l'établissement;
- Un partenaire idéal en ce sens qu'il est axé sur les résultats;
- Un fort engagement de la direction et du conseil d'administration dans le plan d'amélioration élaboré.

Cette démarche rigoureuse et combien exigeante a été réalisée grâce à l'implication des diverses instances de l'établissement et tout particulièrement des équipes de réalisation. La collaboration de nos partenaires a aussi été d'un apport précieux. La démarche a permis de faire le bilan du chemin parcouru par rapport au premier plan d'amélioration et d'en établir un second qui tient compte des dimensions stratégiques de l'établissement. Ce plan en trois axes porte sur :

- L'accès aux services à la clientèle et un meilleur soutien à l'intégration sociale;
- Le soutien au personnel et aux opérations en améliorant les processus de dotation, la planification de la main-d'œuvre, l'entraînement à la tâche, la collaboration interéquipes et la communication avec le personnel;
- Le développement de l'institut universitaire par l'intégration des divers volets de sa mission et le renouvellement de son statut.

Nous tenons à remercier nos employés et spécialement nos partenaires externes qui ont rendu possible par leur implication cette démarche, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins de notre clientèle et aux aspirations du personnel de l'établissement.

(30)